

POSTULAT

UN JARDIN ÉCOLOGIQUE À LA MORÂCHE

Lors de sa séance du 11 novembre 2013, le Conseil communal de Nyon a accepté le préavis n° 120 après avoir approuvé entre autres un sous-amendement proposant l'octroi d'un crédit de CHF 1 million afin de permettre de réaliser avant l'hiver les travaux les plus urgents (étanchéité, terrassement, etc.) sur les terres du futur espace vert de la Morâche. La Municipalité devra donc revenir devant le Conseil avec un préavis pour achever l'aménagement du site et c'est peut-être l'occasion de revoir un certain nombre d'éléments du projet actuel qui ne sont manifestement pas satisfaisants pour inscrire cette réalisation dans son temps et en rapport avec ce qui est d'ores et déjà fait.

Le présent postulat demande à la Municipalité de présenter à ce Conseil un préavis tenant compte du fait que l'aménagement devrait privilégier la fonction de transit (aboutissement ou départ du chemin du Cossy) et la transition entre ce cheminement public et les constructions privées qui circonscrivent cet espace. Les moyens mis en œuvre pour le réaliser devraient être exemplaires d'un point de vue de l'environnement en étant attentif à

- La gestion des eaux de ruissellement qui pourraient alimenter un étang (s'il est encore temps)
- La limitation au maximum des surfaces imperméables
- L'utilisation de matériaux locaux et/ou recyclés pour les surfaces en dur
- La plantation de prairie fleurie au lieu de gazon
- Une arborisation dense avec des essences indigènes (pourquoi pas des fruitiers ?)
- La limitation au strict minimum des constructions de murs et d'escaliers
- Un éclairage alimenté par l'énergie solaire (voir à ce propos ce qui a été réalisé autour du lac de Divonne).

Ces dispositions, dont la liste n'est pas exhaustive, devraient permettre de réaliser un projet en adéquation avec son environnement bâti et avec son usage en respectant l'environnement. Il devrait à priori être moins coûteux que les aménagements prévus initialement et son entretien devrait également être simplifié. Nyon pourrait alors s'enorgueillir de la réalisation du premier « jardin écologique » de la ville.

Afin de faire avancer rapidement ce projet, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité.

Nyon, le 26. 11. 2013 /CP

LES VERTS DE NYON